

11. DÉPENSES PUBLIQUES

Solde structurel des administrations publiques

Le solde budgétaire structurel ou sous-jacent est la différence entre les recettes et les dépenses publiques, corrigée des effets pouvant être attribués au cycle économique et aux événements ponctuels. Le fait d'éliminer les fluctuations liées à la situation économique permet aux responsables de l'action publique de mettre en évidence les tendances profondes des agrégats économiques et de mieux évaluer la viabilité des finances publiques sur le long terme. En période de crise économique, les recettes publiques ont tendance à diminuer vu que les revenus baissent. Parallèlement, les dépenses publiques tendent à augmenter sous l'effet de la demande accrue d'aide sociale ou d'allocations chômage de la part de la population. Il peut aussi arriver que les administrations publiques accroissent leurs dépenses pour stimuler l'économie. Tous ces effets ont été visibles au moment de la pandémie de COVID-19. Le solde structurel mesure le solde budgétaire qu'obtiendrait une administration publique avec les politiques qui sont appliquées si l'économie fonctionnait à plein (ce que l'on appelle le « PIB potentiel »).

En 2022, le solde structurel moyen des administrations publiques dans les pays de l'OCDE était de -3.5 % du PIB potentiel, soit la même valeur qu'en 2019 (graphique 11.20). Un excédent structurel a été enregistré en 2022 par le Danemark (2.1 %), la Finlande (0.1 %), l'Irlande (1.2 %), le Luxembourg (0.4 %), la Norvège (0.1 %) et la Suisse (0.8 %). Entre 2021 et 2022, le déficit structurel moyen des administrations publiques a diminué de 3.3 points de pourcentage (il s'élevait à 6.8 % du PIB potentiel en 2021). Au cours de cette période, les baisses les plus fortes du déficit structurel ont eu lieu aux États-Unis (7.7 p.p.), en Estonie (4.7 p.p.) et en République slovaque (3.4 p.p.).

Le solde primaire structurel correspond au solde primaire corrigé de l'impact des intérêts nets versés au titre des engagements des administrations publiques (c'est-à-dire la différence entre les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs). Le solde primaire structurel dans les pays de l'OCDE s'établissait en moyenne à -5.2 % du PIB potentiel en 2021, pour remonter à -1.6 % en 2022 (graphique 11.21). Au cours de la période 2007-22, le déficit primaire structurel dans les pays de l'OCDE a atteint un niveau record en 2020, à 5.7 % du PIB potentiel en moyenne (voir le graphique G.6.10 en ligne). Ce chiffre de 2020 traduit la détérioration structurelle de la situation économique liée à la pandémie de COVID-19, qui a entraîné des bouleversements tels qu'une légère hausse des dépenses et des perturbations des chaînes d'approvisionnement (OCDE, 2021).

D'ici 2024, le solde primaire structurel moyen devrait se rapprocher de l'équilibre, à -0.5 % du PIB potentiel (graphique 11.22). Les plus fortes progressions de ce solde entre 2022 et 2024 devraient avoir lieu en Hongrie (+5.0 p.p.), en Autriche (+2.5 p.p.), en Lettonie (+2.4 p.p.) et en Allemagne (+2.2 p.p.). Bien que les prévisions économiques soient encore peu sûres, cette tendance à la hausse s'explique par les

perspectives prometteuses du côté des consommateurs et des entreprises, par la croissance économique fragile mais positive, par le début de baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires, et par un essoufflement général des poussées inflationnistes (OCDE, 2023).

Méthodologie et définitions

Les données sont tirées des *Perspectives économiques de l'OCDE*, N° 113 (base de données). Le solde budgétaire structurel, ou solde sous-jacent, représente le solde budgétaire tel que défini dans le *Système de comptabilité nationale* (SCN), corrigé de deux facteurs : l'état du cycle économique (tel que mesuré par l'écart de production) et les opérations budgétaires ponctuelles. Le PIB potentiel n'est pas directement observable, et les estimations sont sujettes à d'importantes marges d'erreur. Les facteurs ponctuels sont notamment les opérations budgétaires exceptionnelles et irrégulières, ainsi que les écarts par rapport aux tendances en matière de transferts en capital nets. Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Sources & Méthodes » des *Perspectives économiques de l'OCDE* (<https://www.oecd.org/fr/economie/perspectives/sources-et-methodes.htm>).

Pour en savoir plus

OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, mars 2023 : Une reprise fragile*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2d7536fc-fr>.

OCDE (2021), « Global value chains: Efficiency and risks in the context of COVID-19 », *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/67c75fdc-en>

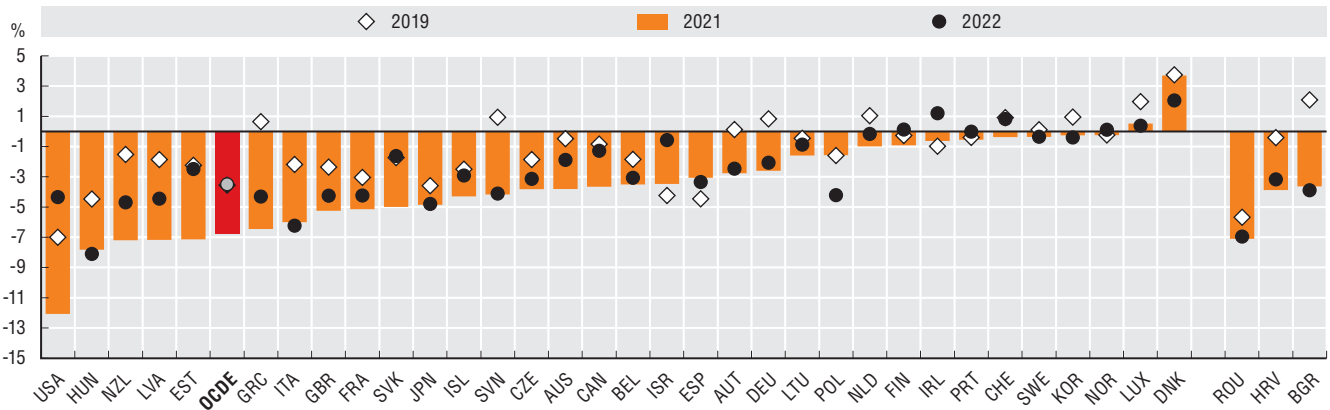
Guillemette, Y. et D. Turner (2021), « The long game: Fiscal outlooks to 2060 underline need for structural reform », *OECD Economic Policy Papers*, n° 29, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a112307e-en>.

Notes relatives aux graphiques

On ne dispose pas de données concernant le Chili, le Costa Rica, le Mexique et Türkiye.

G.6.10 (Solde primaire structurel des administrations publiques en pourcentage du PIB potentiel : zone OCDE et principales économies de l'OCDE, 2007 à 2024) est disponible en ligne dans l'annexe G.

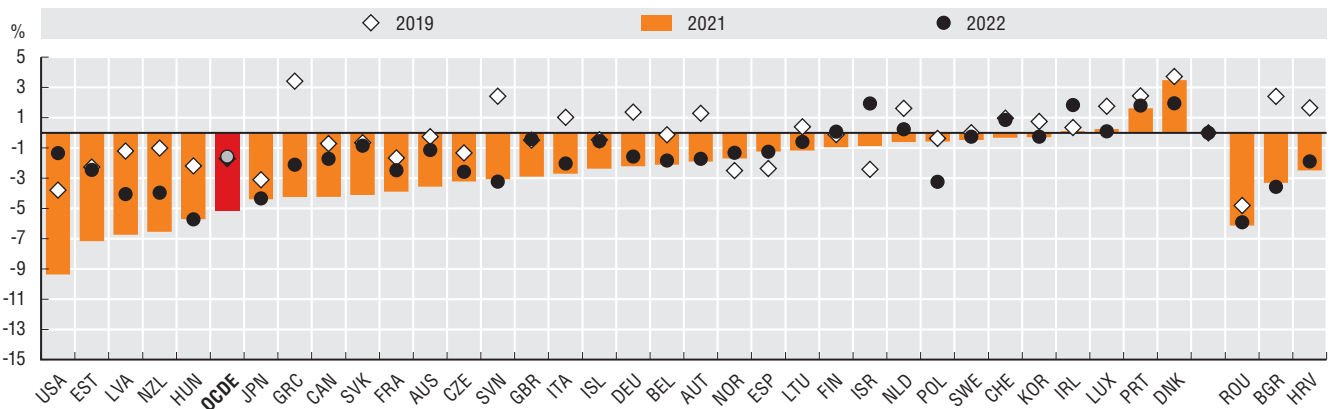
11.20. Solde structurel des administrations publiques en pourcentage du PIB potentiel, 2019, 2021 et 2022



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, N° 113, juin 2023.

StatLink <https://stat.link/6zwtqp>

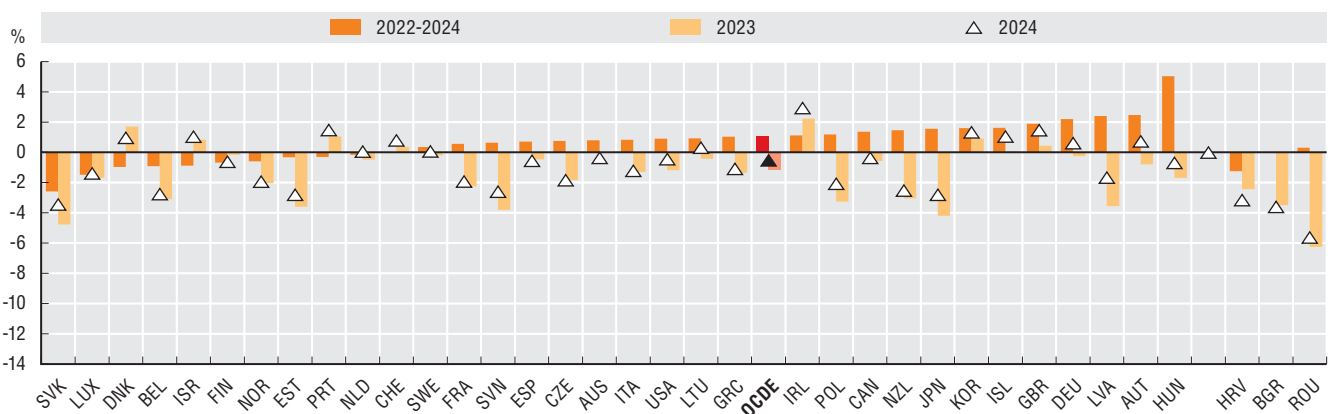
11.21. Solde primaire structurel des administrations publiques en pourcentage du PIB potentiel, 2019, 2021 et 2022



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, N° 113, juin 2023.

StatLink <https://stat.link/wrlhv1>

11.22. Prévisions du solde primaire structurel des administrations publiques en pourcentage du PIB potentiel en 2023 et 2024, et prévisions d'évolution entre 2022 et 2024



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, N° 113, juin 2023.

StatLink <https://stat.link/qp9aif>



Extrait de :
Government at a Glance 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3d5c5d31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Solde structurel des administrations publiques », dans *Government at a Glance 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f598ebe5-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.